## RAPPORT DE LA VUE POUR LES ÉLÈVES AYANT DES TROUBLES VISUELS

DONNÉES PERSONNELLES (doit être complété par l'école ou un parent):

CONFIDENTIEL

Ce formulaire est conçu pour obtenir des renseignements concernant un petit nombre d'élèves ayant des troubles visuels qui pourrait nécessité des services de soutien spécialisés d'un conseiller pour les aveugles et les élèves ayant des troubles visuels, de la Direction de soutien à l'inclusion, Éducation et Formation Manitoba. Les renseignements personnels doivent être fournis par l'école, ou le parent/tuteur. Les renseignements médicaux (de la vue) doivent être fournis par le spécialiste des soins de la vue. Le formulaire de consentement de divulgation des renseignements à Éducation et Formation Manitoba **DOIT ÊTRE** signé par un des parents (tuteur). Éducation et Formation Manitoba est prêt à obtenir les renseignements médicaux du spécialiste des soins de la vue à condition que l'un des parents signe le formulaire de consentement de divulgation et fournisse le nom et l'adresse du spécialiste.

Élèv	/e:	Date de naissance:						
						mois / jour / année		
Adre	esse au domicile:	(numéro de boîte/ru	ue)	(ville/village)		(code postal)		
Éco	le:							
ľopt	tométriste / ophtaln	nologiste:						
		pécialiste des soins de artagés avec l'école de		e rapport ci-dessus à l	Éducation et Forr	mation Manitoba et que ces		
				Signature du parent (tut	teur)			
DÛM Coord Éduc Direct 1181	IENT REMPLI À L donnatrice des ser ation et Formation tion de soutien à l' , avenue Portage,	vices aux élèves aveu Manitoba inclusion	ugles et malvoyar		JRNER LE FOI	RMULAIRE		
L	ES RENSEIGNEM	ENTS MÉDICAUX D	E LA VUE DOIVI	ENT ÊTRE COMPLÉ	TÉ PAR UN SP	ECIALISTE DE LA VUE		
DIAG	NOSTIC, ÉTIOLOG	BIE ET ANTÉCÉDENT	S MÉDICAUX:					
A.	Le DIAGNOSTIC de	e la condition oculaire acti	uelle:					
В.	L'ÉTIOLOGIE ou la	cause fondamentale:						
C.	Les infections ocula	ires, les blessures, les op	pérations sévères, s'i	l y a lieu, et inclure l'âge	au moment de celle	es-ci:		
D.	L'ÂGE probable DE	L'APPARITION de la déf	icience visuelle:	- œil droit (o.d.) - œil gauche (o.s.)				
E.	La condition oculaire la famille immédiate	e de l'élève s'est-elle man ?	nifestée chez un mer	mbre de	Lien de	e parenté?		
F.	Présence de Nys	tagmus Oui	No					

**MESURES**:

CONFIDENTIEL

## A. ACUITÉ VISUELLE:

		Vision é	loignée	Vision rap	Vision rapprochée			
		Sans correction	Avec la meilleure correction	Sans correction	Avec la meilleure correction			
	œil droit (o.d.)							
	œil gauche (o.s.)							
	dans chaque œil (o.u.)							
В.	CHAMP DE VISION: Y a-t-il des restrictions? Dans l'affirmative, veuillez décrire les restrictions et in le degré du champ visuel qui reste.							
PRC	NOSTIC ET RECOMM	ANDATIONS:						
A.	La déficience visuelle de	l'élève est-elle considérée :	stabl susceptible d'amélioratio	e en détérioration _ n incertaine _				
В.	Quel TRAITEMENT est	en cours, s'il y a lieu?						
C.	Quand recommande-t-or	n un nouvel examen?	mois	tous les ans	jamais			
D.	LUNETTES: pas nécessaire sont portées une partie du temps Veuillez préciser, s'il y a lieu.							
E.	Besoins D'ÉCLAIRAGE : moyen plus que moyen moins que moyen							
F.	Est-ce que la condition actuelle nécessite une utilisation limitée de la vue? Veuillez préciser							
G.	ACTIVITÉ PHYSIQUE :	non affectée	affectée de la façon suiv	ante:				
	Sig	te de l'examen de la vue:						